



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes, de la Défense, de la
Coopération et du Commerce extérieur
Luxembourg, le 10.03.2026
(s.) Claude Wiseler

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 9 mars 2026

Objet : Question parlementaire n° 3622 du 9 février 2026 de Monsieur le Député Yves Cruchten concernant « Shigellose au Cap-Vert ».

Madame la Ministre,

En date du 9 février 2026, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe du Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et de la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au mercredi 25 mars 2026 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné qu'il s'agit de multiples questions qui nécessitent la collecte d'éléments de réponse supplémentaires .

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires étrangères et du
Commerce extérieur

(s.) Xavier Bettel

